



La Sécurisation d'un Parcours Emploi

Par le biais de l'Alternance

Finalités

- Pour l'employeur : sécuriser le recrutement et la GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) par l'appui de Cap emploi à l'identification d'écarts potentiels entre les aptitudes/contraintes de la personne et les exigences liées à l'environnement de travail et de formation
- Pour la personne : intégrer **un emploi direct ou en alternance** dans des conditions adaptées à son handicap au CFA et en entreprise

Eligibilité

- Tous les contrats (aidés ou non aidés)
- Pour tous les apprentis - secteur privé / secteur public bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou en voie de le devenir
- Pour les contrats de professionnalisation, l'adaptation de la formation est possible (se rapprocher de votre OPCO et de Cap emploi)

Avec qui ?

- L'employeur ou par l'intermédiaire du maître d'apprentissage
- La personne en situation de handicap
- Le centre de formation (responsable de la formation, référent handicap)
- Le conseiller Cap emploi
- Le cas échéant un (des) partenaire(s) spécialisé(s) handicap et/ou le SPST (Service Prévention Santé Travail)

Objectifs

- Evaluer les besoins de compensation du handicap de la personne dans les différents contextes (emploi et formation)
- Permettre à l'employeur de se doter d'expertises externes et de structurer le travail de coopération des acteurs autour de la personne en situation de handicap et de l'entreprise

Comment ?

- Repérer les contraintes et aptitudes de la personne au regard du contexte d'emploi
- Identifier les besoins de compensation du handicap, dans toutes les phases du parcours
- Concevoir les aménagements utiles et raisonnables en entreprise
- (Co)financer les surcoûts liés à la mise en place des aménagements le cas échéant

NB : Cap emploi vous accompagne et vous conseille sur toutes ces phases

Les plus-values et valeurs ajoutées d'un accompagnement en Alternance



Fiche information employeur

SECURISATION DES PARCOURS



1 seul interlocuteur

Gain de temps et d'argent
Prise en charge "sur mesure"

Expertise

Sécurisation des parcours
Identification des moyens de compensations du handicap

Partenariat

Passerelle entre la scolarité et le monde du travail (lien médecine du travail/CFA/éducation nationale)

Conseil

Mobilisation des aides et mesures à l'emploi et à l'adaptation des postes

Accompagnateur

Dossier pris en charge de A à Z

Coordinateur

Accompagnateur en emploi et en formation

Appui technique et administratif

NB: pas de limite d'âge pour un contrat en alternance pour les personnes en situation de handicap



Parcours type



[Cliquez pour découvrir un exemple de réussite](#)

Appui au recrutement / promotion de candidature

Découverte employeur

Découverte CFA

Appui technique et administratif

Accompagnement des employeurs / alternance

Découverte santé-handicap

Compensation du handicap et sécurisation

Suivi durable

Pérennisation